Comptabilité

SUIVRE LES OPÉRATIONS LIÉES AUX SALAIRES

OBJECTIFS :

- Traiter les enregistrements des salaires et des rémunérations.
- Comptabiliser les charges liées au personnel.
- Gérer le traitement comptable des opérations spécifiques.
- Enregistrer les opérations de provisions.

PRÉREQUIS & ACCESSIBILITÉ :

Prérequis :

Connaitre les principes et règles d'enregistrement comptable ou avoir suivi le module logique comptable.

Accesibilité :

- Toute personne travaillant dans les domaines de la comptabilité, de la gestion financière ou des ressources humaines, et ayant besoin de gérer et d'interagir avec les opérations liées aux salaires.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, merci de consulter notre référent handicap.

DURÉE : 1 jour / 7 heures

V24.1

màj : 07/24

Méthode pédagogique et encadrement :

Cette formation est animée par un formateur expert dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées selon les critères qualité d'Aptitudes 21.

L'animation est composée d'apports théoriques, de mises en situations professionnelles et d'exercices pratiques.

Moyens pédagogiques :

Ordinateurs, logiciels, tableau blanc, vidéo-projecteur, écran.

En fin de formation, vous aurez un accès à la plateforme pédagogique Aptitudes 21 sur laquelle vous pourrez consulter et télécharger vos supports de formation.

Modalités d'évaluation des objectifs et des résultats :

L'évaluation des objectifs se fait par le formateur, pendant la formation avec les exercices pratiques, les interactions et les mises en situation pratiques.

Le formateur complète un livret d'évaluation selon une grille de compétences précise.

Lieu : 61/69 rue Camille Pelletan
Espace Emeraude
33150 Cenon

Aptitudes 21

e-mail. contact@aptitudes21.com / Tél. 05 57 61 20 31
www.aptitudes21.com

Contenu de la formation

Traiter les opérations en relation avec le personnel et les organismes sociaux :

- Enregistrement des salaires
- Rémunérations des dirigeants salariés et non salariés
- Comptabiliser les charges dues au personnel
- Comptabiliser le précompte des cotisations sociales
- Comptabiliser les cotisations patronales
- Comptabiliser le paiement des cotisations aux organismes sociaux

Réaliser le traitement comptable des opérations spécifiques :

- Traitement des notes de frais
- Indemnités journalières de Sécurité Sociale
- Titres restaurant
- Oppositions sur salaires
- Prêts au personnel, avances, acomptes
- Indemnités de fin de contrat
- Aide à l'emploi, subventions
- Prélévement à la source

Enregistrer les opérations de provisions

- Comptabiliser les provisions et les charges à payer
- Provisions pour congés payés
- Provisions pour rupture du contrat de travail
- Indemnités de fin de carrière